

COMMUNE DE THIERVILLE-SUR-MEUSE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 31/03/2010

**Le Trente et un Mars Deux mille dix,
Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire,
Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. ANTION Claude, Maire,**

Département
de la Meuse

—
Arrondissement
de VERDUN

—
Canton de CHARNY
—

DELIBERATION

N° 2010.03.4735

OBJET :

**SERVICE
DES
EAUX**

**Budget Primitif
2010**

PRESENTS : M. ANTION Claude – M. BARAUD Jean-Louis – Mme BARGE Christine – M. BEAUCOURT Gérald – M. BERNARD Jean-François – ~~M. BRENNER Jean Marie~~ – ~~M. BURTEAUX Garry~~ – Mme CHAMPENOIS Claude – Mme CHAMPESME Jocelyne – M. CHAZAL Raphaël – ~~M. CITONY Lazare~~ – Mme DEVOILLE Joëlle – Mme DUPUIS Claudine – M. GAVARD Jacky – M. GUILLAUME Philippe – ~~Mme HEAM Julie~~ – ~~Mme HENRY DAVID Sophie~~ – M. LEBRAS Pierre – ~~Mme LECLERCQ Josiane~~ – ~~M. LEFETZ Eric~~ – M. RAJIN Michel – Mme RANGEARD Martine.

POUVOIRS : M. LEFETZ Eric à M. CHAZAL Raphaël – M. CITONY Lazare à M. ANTION Claude.

ABSENTS : M. BURTEAUX Garry - Mme HEAM Julie – Mme HENRY-DAVID Sophie.

ABSENTS EXCUSES : M. BRENNER Jean-Marie – Mme RANGEARD Martine.

SECRETAIRE : M. CHAZAL Raphaël (Art. L 2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.))

Après avoir entendu l'exposé sur les propositions de crédits inscrits au Budget Primitif 2010 du Service des Eaux.

Le Maire certifie :

- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : **01/04/2010**
- Que la convocation du Conseil avait été faite le : **25/03/2010**
- Que le nombre des membres en exercice est de : **22**

**LE MAIRE
C. ANTION**

LE CONSEIL MUNICIPAL, par 16 voix pour,

- vote le Budget Primitif 2010 du Service des Eaux tel que présenté.

Délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,

C. ANTION

**Sous-Préfecture
de VERDUN
reçu le :**

COMMUNE DE THIERVILLE-SUR-MEUSE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 31/03/2010

**Le Trente et un Mars Deux mille dix,
Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire,
Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. ANTION Claude, Maire,**

Département
de la Meuse

—
Arrondissement
de VERDUN

—
Canton de CHARNY

DELIBERATION

N° 2010.03.4736

OBJET :

VILLE

**Fiscalité
2010**

Vote des Taxes

Le Maire certifie :

- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : **01/04/2010**
- Que la convocation du Conseil avait été faite le : **25/03/2010**
- Que le nombre des membres en exercice est de : **22**

**LE MAIRE
C. ANTION**

PRESENTS : M. ANTION Claude – M. BARAUD Jean-Louis – Mme BARGE Christine – M. BEAUCOURT Gérald – M. BERNARD Jean-François – ~~M. BRENNER Jean Marie~~ – ~~M. BURTEAUX Garry~~ – Mme CHAMPENOIS Claude – Mme CHAMPESME Jocelyne – M. CHAZAL Raphaël – ~~M. CITONY Lazare~~ – Mme DEVOILLE Joëlle – Mme DUPUIS Claudine – M. GAVARD Jacky – M. GUILLAUME Philippe – ~~Mme HEAM Julie~~ – ~~Mme HENRY-DAVID Sophie~~ – M. LEBRAS Pierre – ~~Mme LECLERCQ Josiane~~ – ~~M. LEFETZ Eric~~ – M. RAJIN Michel – Mme RANGEARD Martine.

POUVOIRS : M. LEFETZ Eric à M. CHAZAL Raphaël – M. CITONY Lazare à M. ANTION Claude.

ABSENTS : M. BURTEAUX Garry - Mme HEAM Julie – Mme HENRY-DAVID Sophie.

ABSENTS EXCUSES : M. BRENNER Jean-Marie.

SECRETARE : M. CHAZAL Raphaël (Art. L 2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.))

Le Maire expose à l'Assemblée :

Comme chaque année, il appartient au Conseil Municipal de fixer les taux d'imposition applicables aux bases des taxes locales, à savoir :

- **Taxe d'Habitation (T.H.)**
- **Taxe Foncière sur les propriétés Bâties (T.F.B.)**
- **Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâti (T.F.N.B.)**

L'Article 2 de la Loi N° 2009-1763 du 30 Décembre 2009 de finances pour 2010, relatif à la suppression de la **Taxe Professionnelle (T.P.)**, instaure au titre de l'exercice 2010, un mécanisme supplétif à cette ressource par la mise en place, de façon transitoire, d'une compensation relais.

Cette compensation relais garantit pour chaque Collectivité Territoriale bénéficiaire de la T.P. en 2009, la perception d'une recette au moins égale à la T.P. perçue l'an passé. Pour 2010, la compensation relais serait d'un montant de 24 706 €

Le Budget Primitif de la Ville pour 2010 est proposé avec la mise à jour des programmes d'investissement.

LE CONSEIL MUNICIPAL, par 17 voix pour,

- maintient les taux d'imposition applicables aux bases des Taxes locales :

- 1) – **Taxe d'Habitation (T.H.)** = **0,50 %**
- 2) – **Taxe Foncière sur les propriétés Bâties (T.F.B.)** = **0,50 %**
- 3) – **Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâti (T.F.N.B.)** = **0,50 %**

- autorise le Maire à signer l'Etat de notification des taux d'imposition N° 1259 et joint à la présente délibération.

Délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,

C. ANTION

**Sous-Préfecture
de VERDUN
reçu le :**

COMMUNE DE THIERVILLE-SUR-MEUSE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 31/03/2010

**Le Trente et un Mars Deux mille dix,
Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire,
Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. ANTION Claude, Maire,**

Département
de la Meuse

—
Arrondissement
de VERDUN

—
Canton de CHARNY

DELIBERATION

N° 2010.03.4737

OBJET :

VILLE

**Budget Primitif
2010**

PRESENTS : M. ANTION Claude – M. BARAUD Jean-Louis – Mme BARGE Christine – M. BEAUCOURT Gérald – M. BERNARD Jean-François – M. BRENNER Jean-Marie – ~~M. BURTEAUX Garry~~ – Mme CHAMPENOIS Claude – Mme CHAMPESME Jocelyne – M. CHAZAL Raphaël – ~~M. CITONY Lazare~~ – Mme DEVOILLE Joëlle – Mme DUPUIS Claudine – M. GAVARD Jacky – M. GUILLAUME Philippe – ~~Mme HEAM Julie~~ – ~~Mme HENRY-DAVID Sophie~~ – M. LEBRAS Pierre – ~~Mme LECLERCQ Josiane~~ – ~~M. LEFETZ Eric~~ – M. RAJIN Michel – Mme RANGEARD Martine.

POUVOIRS : M. LEFETZ Eric à M. CHAZAL Raphaël – M. CITONY Lazare à M. ANTION Claude.

ABSENTS : M. BURTEAUX Garry - Mme HEAM Julie – Mme HENRY-DAVID Sophie.

ABSENTS EXCUSES : /

SECRETAIRE : M. CHAZAL Raphaël (Art. L 2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.))

Après avoir entendu l'exposé sur les propositions de crédits inscrits au Budget Primitif 2010 de la Ville.

Le Maire certifie :

- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : **01/04/2010**
- Que la convocation du Conseil avait été faite le : **25/03/2010**
- Que le nombre des membres en exercice est de : **22**

**LE MAIRE
C. ANTION**

LE CONSEIL MUNICIPAL, par 18 voix pour,

- vote le Budget Primitif 2010 de la Ville tel que présenté.

Délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,

C. ANTION

**Sous-Préfecture
de VERDUN
reçu le :**

COMMUNE DE THIERVILLE-SUR-MEUSE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 31/03/2010

Le Trente et un Mars Deux mille dix,
Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire,
Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. ANTION Claude, Maire,

Département
de la Meuse

—
Arrondissement
de VERDUN

—
Canton de CHARNY
—

DELIBERATION

N° 2010.03.4738

OBJET :

**C.C.A.S.
(Centre Communal
d'Action Sociale)**

**Subvention
2010**

Le Maire certifie :

- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : **01/04/2010**
- Que la convocation du Conseil avait été faite le : **25/03/2010**
- Que le nombre des membres en exercice est de : **22**

**LE MAIRE
C. ANTION**

PRESENTS : M. ANTION Claude – M. BARAUD Jean-Louis – Mme BARGE Christine – M. BEAUCOURT Gérald – M. BERNARD Jean-François – M. BRENNER Jean-Marie – ~~M. BURTEAUX Garry~~ – Mme CHAMPENOIS Claude – Mme CHAMPESME Jocelyne – M. CHAZAL Raphaël – ~~M. CITONY Lazare~~ – Mme DEVOILLE Joëlle – Mme DUPUIS Claudine – M. GAVARD Jacky – M. GUILLAUME Philippe – ~~Mme HEAM Julie~~ – ~~Mme HENRY-DAVID Sophie~~ – M. LEBRAS Pierre – ~~Mme LECLERCQ Josiane~~ – ~~M. LEFETZ Eric~~ – M. RAJIN Michel – Mme RANGEARD Martine.

POUVOIRS : M. LEFETZ Eric à M. CHAZAL Raphaël – M. CITONY Lazare à M. ANTION Claude.

ABSENTS : M. BURTEAUX Garry - Mme HEAM Julie – Mme HENRY-DAVID Sophie.

ABSENTS EXCUSES : /

SECRETAIRE : M. CHAZAL Raphaël (Art. L 2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.))

Considérant la situation financière du C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) de la Ville.

LE CONSEIL MUNICIPAL, par 18 voix pour,

- alloue une subvention de **12 000 €** pour l'année 2010.
- dit que le crédit correspondant est inscrit en suffisance à l'Article 657362 au Budget Primitif 2010 de la Ville.

Délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,

C. ANTION

**Sous-Préfecture
de VERDUN
reçu le :**

COMMUNE DE THIERVILLE-SUR-MEUSE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 31/03/2010

**Le Trente et un Mars Deux mille dix,
Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire,
Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. ANTION Claude, Maire,**

Département
de la Meuse

—
Arrondissement
de VERDUN

—
Canton de CHARNY
—

DELIBERATION

N° 2010.03.4739

OBJET :

**Subventions
aux Associations**

2010

PRESENTS : M. ANTION Claude – M. BARAUD Jean-Louis – Mme BARGE Christine – M. BEAUCOURT Gérald – M. BERNARD Jean-François – M. BRENNER Jean-Marie – ~~M. BURTEAUX Garry~~ – Mme CHAMPENOIS Claude – Mme CHAMPESME Jocelyne – M. CHAZAL Raphaël – ~~M. CITONY Lazare~~ – Mme DEVOILLE Joëlle – Mme DUPUIS Claudine – M. GAVARD Jacky – M. GUILLAUME Philippe – ~~Mme HEAM Julie~~ – ~~Mme HENRY-DAVID Sophie~~ – M. LEBRAS Pierre – ~~Mme LECLERCQ Josiane~~ – ~~M. LEFETZ Eric~~ – M. RAJIN Michel – Mme RANGEARD Martine.

POUVOIRS : M. LEFETZ Eric à M. CHAZAL Raphaël – M. CITONY Lazare à M. ANTION Claude.

ABSENTS : M. BURTEAUX Garry - Mme HEAM Julie – Mme HENRY-DAVID Sophie.

ABSENTS EXCUSES : /

SECRETAIRE : M. CHAZAL Raphaël (Art. L 2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.))

Vu les demandes de subventions et les dossiers déposés par les Associations locales.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- alloue au titre de l'année 2010, les subventions figurant dans le tableau en annexe.
- dit que les crédits nécessaires sont inscrits en suffisance au Budget 2010 de la Ville à l'Article 6574.

Délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,

C. ANTION

Le Maire certifie :

- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : **01/04/2010**
- Que la convocation du Conseil avait été faite le : **25/03/2010**
- Que le nombre des membres en exercice est de : **22**

**LE MAIRE
C. ANTION**

**Sous-Préfecture
de VERDUN
reçu le :**

Département
de la Meuse

—
Arrondissement
de VERDUN

—
Canton de CHARNY
—

COMMUNE DE THIERVILLE-SUR-MEUSE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 31/03/2010

**Le Trente et un Mars Deux mille dix,
Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire,
Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. ANTION Claude, Maire,**

DELIBERATION

N° 2010.03.4740

OBJET :

**A.L.T.
(Arts Loisirs
Thierville)**

**- Lunch
10/03/2010**

**- Repas
Saint Nicolas
02/12/2010
Personnes Agées
Animations**

**Subventions
exceptionnelles
2010**

Le Maire certifie :

- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : **01/04/2010**
- Que la convocation du Conseil avait été faite le : **25/03/2010**
- Que le nombre des membres en exercice est de : **22**

**LE MAIRE
C. ANTION**

PRESENTS : M. ANTION Claude – M. BARAUD Jean-Louis – Mme BARGE Christine – M. BEAUCOURT Gérald – M. BERNARD Jean-François – M. BRENNER Jean-Marie – ~~M. BURTEAUX Garry~~ – Mme CHAMPENOIS Claude – Mme CHAMPESME Jocelyne – M. CHAZAL Raphaël – ~~M. CITONY Lazare~~ – Mme DEVOILLE Joëlle – Mme DUPUIS Claudine – M. GAVARD Jacky – M. GUILLAUME Philippe – ~~Mme HEAM Julie~~ – ~~Mme HENRY-DAVID Sophie~~ – M. LEBRAS Pierre – ~~Mme LECLERCQ Josiane~~ – ~~M. LEFETZ Eric~~ – M. RAJIN Michel – Mme RANGEARD Martine.

POUVOIRS : M. LEFETZ Eric à M. CHAZAL Raphaël – M. CITONY Lazare à M. ANTION Claude.

ABSENTS : M. BURTEAUX Garry - Mme HEAM Julie – Mme HENRY-DAVID Sophie -

ABSENTS EXCUSES : /

SECRETAIRE : M. CHAZAL Raphaël (Art. L 2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.))

Madame Jocelyne CHAMPESME, 2^{ème} Adjoint et Présidente de l'Association A.L.T. (Arts Loisirs Thierville), concernée par cette question, quitte la salle :

Le Maire rappelle qu'il a été décidé d'offrir une animation spectacle aux personnes âgées lors du lunch du 10 Mars 2010 et lors du repas annuel de Saint Nicolas qui se déroulera le 02 Décembre 2010.

Considérant que l'Association A.L.T. (Arts Loisirs Thierville) a été mise à contribution pour rechercher et mettre en œuvre ces animations.

LE CONSEIL MUNICIPAL, par 17 voix pour,

- décide d'octroyer à **A.L.T. (Arts Loisirs Thierville) :**

- une subvention exceptionnelle de **90 euros** destinée à couvrir les frais de spectacle offert aux personnes âgées à l'occasion du lunch du 10 Mars 2010.
- une subvention exceptionnelle de **650 euros** destinée à couvrir les frais de spectacle qui sera offert aux personnes âgées pour Saint Nicolas – le 02 Décembre 2010.

- dit que les crédits nécessaires sont inscrits en suffisance à l'article 6574 au Budget 2010 de la Ville.

Délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,

C. ANTION

**Sous-Préfecture
de VERDUN
reçu le :**

Département
de la Meuse

—
Arrondissement
de VERDUN

—
Canton de CHARNY
—

COMMUNE DE THIERVILLE-SUR-MEUSE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 31/03/2010

**Le Trente et un Mars Deux mille dix,
Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire,
Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. ANTION Claude, Maire,**

DELIBERATION

N° 2010.03.4741

OBJET :

F.U.C.L.E.M.

(Fédération Unifiée
des
Collectivités Locales
pour l'Electricité
en Meuse)

**Adhésions
nouvelles de
Collectivités**

PRESENTS : M. ANTION Claude – M. BARAUD Jean-Louis – Mme BARGE Christine – M. BEAUCOURT Gérald – M. BERNARD Jean-François – M. BRENNER Jean-Marie – ~~M. BURTEAUX Garry~~ – Mme CHAMPENOIS Claude – Mme CHAMPESME Jocelyne – M. CHAZAL Raphaël – ~~M. CITONY Lazare~~ – Mme DEVOILLE Joëlle – Mme DUPUIS Claudine – M. GAVARD Jacky – M. GUILLAUME Philippe – ~~Mme HEAM Julie~~ – ~~Mme HENRY-DAVID Sophie~~ – M. LEBRAS Pierre – ~~Mme LECLERCQ Josiane~~ – ~~M. LEFETZ Eric~~ – M. RAJIN Michel – Mme RANGEARD Martine.

POUVOIRS : M. LEFETZ Eric à M. CHAZAL Raphaël – M. CITONY Lazare à M. ANTION Claude.

ABSENTS : M. BURTEAUX Garry - Mme HEAM Julie – Mme HENRY-DAVID Sophie.

ABSENTS EXCUSES : /

SECRETAIRE : M. CHAZAL Raphaël (Art. L 2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.))

Le Maire donne connaissance de la correspondance en date du 10 Mars 2010 de Monsieur le Président de la F.U.C.L.E.M. (Fédération Unifiée des Collectivités Locales pour l'Electricité en Meuse) relative à une demande d'adhésion à cet organisme des Communes suivantes :

<input type="radio"/> BAUDONVILLERS
<input type="radio"/> CHARDOGNE
<input type="radio"/> FLASSIGNY
<input type="radio"/> LAVINCOURT
<input type="radio"/> LE NEUFOR
<input type="radio"/> QUINCY-LANDZECOURT

Vu l'avis favorable émis par le Conseil Syndical de la F.U.C.L.E.M. le 26 Février 2010.

Il rappelle que l'ensemble des Communes et E.P.C.I. adhérents au Syndicat mixte F.U.C.L.E.M. doivent formuler un avis sur toutes nouvelles adhésions.

LE CONSEIL MUNICIPAL, par 18 voix pour,

- émet un avis favorable à l'adhésion des Communes précitées pour leur adhésion à la F.U.C.L.E.M.
- donne tous pouvoirs au Maire pour accomplir toutes les formalités se rapportant à la présente délibération.

Délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,

C. ANTION

Le Maire certifie :

- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : **01/04/2010**
- Que la convocation du Conseil avait été faite le : **25/03/2010**
- Que le nombre des membres en exercice est de : **22**

**LE MAIRE
C. ANTION**

**Sous-Préfecture
de VERDUN
reçu le :**

COMMUNE DE THIERVILLE-SUR-MEUSE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 31/03/2010

Le Trente et un Mars Deux mille dix,
Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire,
Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. ANTION Claude, Maire,

Département
de la Meuse

—
Arrondissement
de VERDUN

—
Canton de CHARNY

DELIBERATION

N° 2010.03.4742

OBJET :

PERSONNEL

**Régime
Indemnitare**

**Mise à jour
1^{er} Avril 2010**

**(Adjoint Technique
2^{ème} Classe assurant
diverses tâches aux
Services Techniques)**

Le Maire certifie :

- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : **01/04/2010**
- Que la convocation du Conseil avait été faite le : **25/03/2010**
- Que le nombre des membres en exercice est de : **22**

**LE MAIRE
C. ANTION**

PRESENTS : M. ANTION Claude – M. BARAUD Jean-Louis – Mme BARGE Christine – M. BEAUCOURT Gérald – M. BERNARD Jean-François – M. BRENNER Jean-Marie – ~~M. BURTEAUX Garry~~ – Mme CHAMPENOIS Claude – Mme CHAMPESME Jocelyne – M. CHAZAL Raphaël – ~~M. CITONY Lazare~~ – Mme DEVOILLE Joëlle – Mme DUPUIS Claudine – M. GAVARD Jacky – M. GUILLAUME Philippe – ~~Mme HEAM Julie~~ – ~~Mme HENRY-DAVID Sophie~~ – M. LEBRAS Pierre – ~~Mme LECLERCQ Josiane~~ – ~~M. LEFETZ Eric~~ – M. RAJIN Michel – Mme RANGEARD Martine.

POUVOIRS : M. LEFETZ Eric à M. CHAZAL Raphaël – M. CITONY Lazare à M. ANTION Claude.

ABSENTS : M. BURTEAUX Garry - Mme HEAM Julie – Mme HENRY-DAVID Sophie.

ABSENTS EXCUSES : /

SECRETAIRE : M. CHAZAL Raphaël (Art. L 2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.))

Vu les délibérations N° 2007.05.4268 du 10 Mai 2007, N° 2007.09.4307 du 12 Septembre 2007 et N° 2008.10.4519 du 22 Octobre 2008 relatives au régime indemnitaire du Personnel Communal de la Ville.

Considérant qu'un Agent nommé sur le poste d'Adjoint Technique 2^{ème} Classe assure diverses tâches : conducteur des engins (nacelle, mini pelle, manitou), réparation des fuites d'eau, installation des illuminations de Noël, maçonnerie, etc...

Considérant qu'il convient de mettre à jour le régime indemnitaire pour l'agent nommé sur le poste d'Adjoint Technique 2^{ème} Classe.

LE CONSEIL MUNICIPAL, par 18 voix pour,

- maintient les modalités du régime indemnitaire telles qu'arrêtées dans les délibérations en référence.
- dit qu'il y a lieu de mettre à jour le grade d'Adjoint Technique 2^{ème} Classe (pour l'agent effectuant diverses tâches aux Services Techniques), comme suit :
 - o Indemnité de référence : I.A.T. (Indemnité d'Administration et de Technicité).
 - o Base de référence : indemnité annuelle fixée par décret, la dernière en date étant celle du 1^{er} Octobre 2010. Elle suivra les taux fixés par décrets au fur et à mesure de leur parution.

<u>Grade</u>	<u>Taux mensuel I.A.T.</u>	<u>Coefficient</u>	<u>Montant mensuel</u>
Adjoint Technique 2 ^{ème} Classe	37,25	1,50	55,87 €

- dit que toutes les autres décisions restent sans changement.
- dit que les clauses de la présente délibération prendront effet au 1^{er} Avril 2010.
- dit que les crédits nécessaires sont inscrits en suffisance au Budget 2010 de la Ville.

Délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,

C. ANTION

**Sous-Préfecture
de VERDUN
reçu le :**

COMMUNE DE THIERVILLE-SUR-MEUSE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 31/03/2010

**Le Trente et un Mars Deux mille dix,
Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire,
Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. ANTION Claude, Maire,**

Département
de la Meuse

—
Arrondissement
de VERDUN

—
Canton de CHARNY
—

DELIBERATION

N° 2010.03.4743

OBJET :

**REGIES
DE
RECETTES**

Mise à jour

Le Maire certifie :

- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : **01/04/2010**
- Que la convocation du Conseil avait été faite le : **25/03/2010**
- Que le nombre des membres en exercice est de : **22**

**LE MAIRE
C. ANTION**

**Sous-Préfecture
de VERDUN
reçu le :**

PRESENTS : M. ANTION Claude – M. BARAUD Jean-Louis – Mme BARGE Christine – M. BEAUCOURT Gérald – M. BERNARD Jean-François – M. BRENNER Jean-Marie – ~~M. BURTEAUX Garry~~ – Mme CHAMPENOIS Claude – Mme CHAMPESME Jocelyne – M. CHAZAL Raphaël – ~~M. CITONY Lazare~~ – Mme DEVOILLE Joëlle – Mme DUPUIS Claudine – M. GAVARD Jacky – M. GUILLAUME Philippe – ~~Mme HEAM Julie~~ – ~~Mme HENRY-DAVID Sophie~~ – M. LEBRAS Pierre – ~~Mme LECLERCQ Josiane~~ – ~~M. LEFETZ Eric~~ – M. RAJIN Michel – Mme RANGEARD Martine.

POUVOIRS : M. LEFETZ Eric à M. CHAZAL Raphaël – M. CITONY Lazare à M. ANTION Claude.

ABSENTS : M. BURTEAUX Garry - Mme HEAM Julie – Mme HENRY-DAVID Sophie.

ABSENTS EXCUSES : /

SECRETAIRE : M. CHAZAL Raphaël (Art. L 2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.))

Le Maire expose à l'Assemblée,

Qu'une première mise à jour des régies de recettes a été faite par délibération N° 2005.04.3969 du 14 Avril 2005.

Que par délibération du Conseil Municipal N° 2005.06.3998 du 29 Juin 2005, le Conseil Municipal a créé une régie pour :

- ° Le C.L.S.H. d'Eté (Centre de Loisirs Sans Hébergement)
- ° La location de la Salle des Fêtes, de la Salle Omnisports, des matériels et des photocopies

Considérant que la gestion et l'organisation du C.L.S.H. d'Eté confiées depuis plusieurs années à la M.J.C. du Verdunois n'a plus d'encaissement depuis 2007.

Considérant le transfert de la Salle Omnisports au titre de la compétence « Sports » à la CODECOM de VERDUN.

Considérant que les régies pour le C.L.S.H. d'Eté et la location de la Salle Omnisports doivent être supprimées conformément aux activités actuelles et aux textes en vigueur.

LE CONSEIL MUNICIPAL, par 18 voix pour,

- supprime les régies pour :

- le C.L.S.H. d'Eté (Centre de Loisirs Sans Hébergement),
- la location de la Salle Omnisports.

- dit que la régie en cours est :

- la location de la Salle des Fêtes, des matériels et des photocopies.

- invite le Maire à prendre les Arrêtés correspondants et à nommer le régisseur ainsi que son suppléant conformément aux textes en vigueur.

Délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,

C. ANTION

Département
de la Meuse

—
Arrondissement
de VERDUN

—
Canton de CHARNY
—

COMMUNE DE THIERVILLE-SUR-MEUSE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 31/03/2010

**Le Trente et un Mars Deux mille dix,
Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire,
Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. ANTION Claude, Maire,**

DELIBERATION

N° 2010.03.4744

OBJET :

**Publication
des marchés
conclus en 2009**

**Application des
articles 133 & 175
du Code des
Marchés Publics**

Le Maire certifie :

- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : **01/04/2010**
- Que la convocation du Conseil avait été faite le : **25/03/2010**
- Que le nombre des membres en exercice est de : **22**

**LE MAIRE
C. ANTION**

PRESENTS : M. ANTION Claude – M. BARAUD Jean-Louis – Mme BARGE Christine – M. BEAUCOURT Gérald – M. BERNARD Jean-François – M. BRENNER Jean-Marie – ~~M. BURTEAUX Garry~~ – Mme CHAMPENOIS Claude – Mme CHAMPESME Jocelyne – M. CHAZAL Raphaël – ~~M. CITONY Lazare~~ – Mme DEVOILLE Joëlle – Mme DUPUIS Claudine – M. GAVARD Jacky – M. GUILLAUME Philippe – ~~Mme HEAM Julie~~ – ~~Mme HENRY-DAVID Sophie~~ – M. LEBRAS Pierre – ~~Mme LECLERCQ Josiane~~ – ~~M. LEFETZ Eric~~ – M. RAJIN Michel – Mme RANGEARD Martine.

POUVOIRS : M. LEFETZ Eric à M. CHAZAL Raphaël – M. CITONY Lazare à M. ANTION Claude.

ABSENTS : M. BURTEAUX Garry - Mme HEAM Julie – Mme HENRY-DAVID Sophie.

ABSENTS EXCUSES : /

SECRETAIRE : M. CHAZAL Raphaël (Art. L 2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.))

Le Maire fait part à l'Assemblée que par lettre en date du 18 Janvier 2010, Monsieur le Préfet de la Meuse rappelle les dispositions des articles 133 et 175 du Code des Marchés Publics, qui exigent que chaque pouvoir adjudicateur ou entité adjudicatrice publie au cours du premier trimestre de chaque année la liste des marchés conclus l'année précédente.

Cette liste, publiée par le support de notre choix, doit indiquer de manière séparée les marchés relatifs aux travaux, aux fournitures et aux services, et être classés selon les tranches suivantes :

- 20 000 €HT	à	49 999,99 €HT
- 50 000 €HT	à	89 999,99 €HT
- 90 000 €HT	à	132 999,99 €HT
- 133 000 €HT	à	205 999,99 €HT
- 206 000 €HT	à	999 999,99 €HT
- 1 000 000 €HT	à	2 999 999,99 €HT
- 3 000 000 €HT	à	5 149 999,99 €HT
- 5 150 000 €HT et plus		

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- prend acte de la liste des marchés conclus en 2009.
- dit que la liste est établie par date des réunions des Commissions d'Appels d'Offres et est annexée à la présente délibération.

Délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,

C. ANTION

Sous-Préfecture
de VERDUN
reçu le :

COMMUNE DE THIERVILLE-SUR-MEUSE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 31/03/2010

**Le Trente et un Mars Deux mille dix,
Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire,
Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. ANTION Claude, Maire,**

Département
de la Meuse

—
Arrondissement
de VERDUN

—
Canton de CHARNY
—

DELIBERATION

N° 2010.03.4745

OBJET :

**Cession
de bâtiments
de la
Caserne NIEL**

Avis de principe

Le Maire certifie :

- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : **01/04/2010**
- Que la convocation du Conseil avait été faite le : **25/03/2010**
- Que le nombre des membres en exercice est de : **22**

**LE MAIRE
C. ANTION**

PRESENTS : M. ANTION Claude – M. BARAUD Jean-Louis – Mme BARGE Christine – M. BEAUCOURT Gérald – M. BERNARD Jean-François – M. BRENNER Jean-Marie – ~~M. BURTEAUX Garry~~ – Mme CHAMPENOIS Claude – Mme CHAMPESME Jocelyne – M. CHAZAL Raphaël – ~~M. CITONY Lazare~~ – Mme DEVOILLE Joëlle – Mme DUPUIS Claudine – M. GAVARD Jacky – M. GUILLAUME Philippe – ~~Mme HEAM Julie~~ – ~~Mme HENRY-DAVID Sophie~~ – M. LEBRAS Pierre – ~~Mme LECLERCQ Josiane~~ – ~~M. LEFETZ Eric~~ – M. RAJIN Michel – Mme RANGEARD Martine.

POUVOIRS : M. LEFETZ Eric à M. CHAZAL Raphaël – M. CITONY Lazare à M. ANTION Claude.

ABSENTS : M. BURTEAUX Garry - Mme HEAM Julie – Mme HENRY-DAVID Sophie.

ABSENTS EXCUSES : /

SECRETAIRE : M. CHAZAL Raphaël (Art. L 2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.))

Le Maire rappelle à l'Assemblée,

- que la Ville de THIERVILLE est propriétaire des Casernes NIEL.
- qu'un projet de requalification du site en un nouveau quartier est en cours.
- que le Cabinet URBAM Conseil a été désigné comme Maître d'œuvre pour mener à bien la mission de requalification.

Considérant que le réaménagement envisagé prévoit d'une part, la démolition d'un certain nombre de bâtiments afin de créer de l'espace pour constructions de logements à caractères sociaux locatifs et privatifs et d'autre part, au maintien de certains bâtiments, qui après cessions, deviendraient une maison de la santé, une pharmacie pour les uns et sièges d'Associations à caractère social pour d'autres.

Afin de permettre dès maintenant la mise en œuvre des projets privés intéressés par ce site, le Maire propose au Conseil d'émettre un avis de principe favorable à la cession :

- du bâtiment N° 9 moyennant le prix de 50 000 €(destiné à devenir une maison de la santé)
- du bâtiment N° 37 moyennant le prix de 30 000 €(destiné à devenir une pharmacie).

LE CONSEIL MUNICIPAL, par 18 voix pour,

- émet un avis de principe favorable à la cession de bâtiments de la Caserne NIEL :

- du bâtiment N° 9 moyennant le prix de 50 000 €(destiné à devenir une maison de la santé)
- du bâtiment N° 37 moyennant le prix de 30 000 €(destiné à devenir une pharmacie).

Délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,

C. ANTION

**Sous-Préfecture
de VERDUN
reçu le :**